



RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL
2022



SOMMAIRE

SOMMAIRE

I - RAPPORT D'ACTIVITÉ	4
1. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2022	4
1.1 - Présentation de la Société	
1.2 - Evolution de l'activité en 2022	
1.3 - Résultats	
1.4 - Contribution à l'effort national de solidarité	
1.5 - Ressources humaines	
1.6 - Investissements	
2 • PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022	5
2.1 - Compte de résultat	
2.2 - Bilan	
3 • GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	5
3.1 - Présidence et Direction Générale	
3.2 - Le Conseil d'administration	
3.3 - Le Comité d'Audit	
4 • EVÉNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6
5 • PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES	6
6 • PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	6
7 • CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	6
II - RAPPORT ESG	7
1 • RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE	7
2 • RESPONSABILITÉ SOCIALE	7
3 • RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	8
III- ANNEXES	9
ANNEXE A : COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022	10
ANNEXE B : RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	22
ANNEXE C : RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
ANNEXE D : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	29
ANNEXE E : ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
ANNEXE F : LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2022.	34



I. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2022

1.1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Fondée en 1995, DARI COUSPATE est le leader dans le secteur du Couscous et des pâtes alimentaires au Maroc.

Ses produits de qualité premium sont commercialisés au Maroc ainsi qu'à l'international avec une présence dans plus de 45 pays à travers les 5 continents

DARI a été l'une des premières entreprises familiales cotées à la Bourse de Casablanca. L'introduction en bourse (2005) a permis à DARI de financer ses projets de croissance organique et particulièrement la construction d'un nouveau site de production à Salé et l'acquisition de nouvelles lignes de production de couscous et de pâtes.

DARI dispose de deux sites de production situés à Salé et équipés de lignes de production et d'équipement industriels de dernière génération et emploie 168 personnes.

1.2. EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN 2022

CONTEXTE

L'année 2022 a été marquée par la persistance d'un contexte inflationniste et d'un niveau très élevé des prix des matières premières (semoule de blé dur) et celui des autres intrants (emballages, combustibles, coûts logistiques...), ce qui a conduit à un ralentissement significatif de la demande des marchés et une baisse des niveaux de consommation.

Compte tenu des conditions de marché et du pouvoir d'achat, ces hausses subies n'ont été répercutées que partiellement sur les prix de vente des produits finis de la société.

Malgré ce contexte défavorable, DARI COUSPATE a renforcé ses efforts pour limiter l'impact de ces perturbations conjoncturelles sur son activité.

Au cours du 3ème trimestre 2022, DARI COUSPATE a créé en Belgique sa première filiale DARI FOODS INTERNATIONAL. Celle-ci a acquis en Belgique une usine de production de couscous en Belgique donnant une nouvelle impulsion à sa stratégie de développement à l'international.

Les démarches ont été entreprises pour la mise à niveau de l'usine et l'obtention des autorisations d'exploitation nécessaires au démarrage de cette unité prévu au 1er semestre 2023.

Indicateurs semestriels 2022

En MMAD	2022	2021	Evolution
Chiffre d'affaires S1	370.96	345.07	7,5%
Chiffre d'affaires S2	410.55	353.03	16,3%

Au cours du premier semestre 2022, le chiffre d'affaires s'est établi à 370.96 MMAD, soit une progression de 7,5% par rapport à la même période 2021. Cette progression s'explique essentiellement par un effet prix au 1er semestre 2022 comparativement à la même période en 2021.

Le second semestre 2022 a été marqué également par une croissance de 16,3% par rapport au 2ème semestre 2021 et s'explique essentiellement par un effet prix sur l'activité et par une évolution à la hausse des ventes de marchandises en l'état.

Indicateurs annuels 2022

En MMAD	2022	2021	Evolution
Chiffre d'affaires	781.5	698.1	12%

Malgré un contexte de flambée des cours de matières premières, de ralentissement de la demande et de la concurrence ardue, le chiffre d'affaires annuel ressort à 781.5 MMAD, en progression de 12% par rapport à l'exercice 2021.

1.3. RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation s'établit à 12.05 MMAD comparativement à 67.26 MMAD en 2021. Cette variation s'explique essentiellement par la flambée des coûts des matières premières (semoule de blé dur et d'orge), de l'énergie, des emballages et des coûts logistiques qui n'ont été répercutés que partiellement sur les prix de vente de produits finis.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net de l'exercice 2022 s'établit à 19.87 MMAD, soit une baisse de 53% par rapport à 2021.

1.4. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2022, les effectifs permanents de DARI COUSPATE s'établissent à 168 collaborateurs, pour un effectif de 175 collaborateurs en 2021.

1.5 INVESTISSEMENTS

Au cours du 3^{ème} trimestre 2022, DARI COUSPATE a créé en Belgique sa première filiale DARI FOODS INTERNATIONAL. Celle-ci a acquis en Belgique une usine de production de couscous en Belgique donnant une nouvelle impulsion à sa stratégie de développement à l'international.

A travers cette acquisition, DARI COUSPATE étend le périmètre de ses activités industrielles à l'international et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de croissance complémentaires à l'activité d'exportation de la société.

2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

2.1. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Le compte de résultat de l'exercice 2022 est présenté dans le tableau n° 2 des comptes sociaux en annexe du présent rapport.

2.2. BILAN

Le Bilan de l'exercice 2022 est présenté dans le tableau n°1 des comptes sociaux en annexe du présent rapport.

3. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1. PRÉSIDENTENCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Mohamed KHALIL exerce la fonction de président du conseil d'administration.

Monsieur Hassan KHALIL exerce la fonction de Directeur Général.

-Madame Saida KHALIL et Monsieur Mohamed Amine KHALIL exercent la fonction de Directeurs Généraux Délégués .

Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le Conseil d'administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général ou de Directrice Générale Déléguée.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur Général ou ceux des Directeurs Généraux Délégués qui exercent leurs fonctions dans le respect de la loi et des statuts de la société.

3.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil délibère sur les questions relevant de sa compétence en vertu de la loi et des statuts.

Le Conseil d'administration fixe les orientations de la Société et s'assure de leur mise en œuvre, valide la stratégie de l'entreprise et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.



Membres :

- M. KHALIL Mohamed :**
Administrateur - Président
- M. KHALIL Hassan :**
Administrateur - Directeur Général
- Mme KHALIL Saïda :**
Administrateur - Directrice Générale Déléguée
- M. KHALIL Mohamed Amine :**
Administrateur - Directeur Général Délégué
- Mme ESSAGHIR Fatima :**
Administrateur
- M. BENNEFTAH Amine :**
Administrateur
- M. HAMIMEZ Rachid :**
Administrateur
- M. BOUGHALEB Abderrahmane :**
Administrateur

3.3 LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit assiste le Conseil d'Administration dans ses réflexions relatives à la gestion des risques, aux dispositifs de contrôle interne et à la fiabilisation de l'information financière.

Sollicité sur des sujets spécifiques en préparation de certaines délibérations, le comité transmet ses recommandations sur les décisions à prendre. Le comité d'audit est constitué comme suit :

- M. BOUGHALEB Abderrahmane :**
Président Administrateur indépendant
- M. BENNEFTAH Amine :**
Membre
- Mme ESSAGHIR Fatima :**
Membre

Missions :

- Validation du plan d'audit annuel ;
- Examen des projets des comptes annuels et semestriels, du rapport d'activité et de résultat,
- Contrôle de la pertinence des principes et règles comptables ;
- Évaluation de l'efficacité et de la qualité des systèmes et procédures de contrôle interne de la société, etc ... ;
- Évaluation des risques financiers, situation de trésorerie, engagements et risques significatifs, etc ... ;

Au titre de l'exercice 2022, le Comité d'Audit s'est réuni à 4 reprises.

Le comité d'audit a rendu compte de ses travaux et a remis son rapport lors du Conseil d'Administration réuni le 29 mars 2023 en vue d'arrêter les comptes au 31/12/2022.

4. EVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la date de rédaction du présent rapport, il n'existe, à la connaissance de l'entreprise, aucun événement postérieur à la clôture des comptes, aucun fait exceptionnel, ni aucun litige susceptible de modifier ou d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière de l'entreprise.

Les litiges connus à la date du présent arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice.

5. PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES

Les perspectives pour 2023 demeurent mitigées en raison de l'évolution de la conjoncture économique nationale et internationale et en raison des incertitudes liées à la forte volatilité des matières premières et d'autres intrants (Fuel, emballages...).

En s'appuyant sur ses fondamentaux solides, le management de DARI COUSPATE reste mobilisé pour limiter l'impact défavorable lié à cette conjoncture exceptionnelle sur son activité et poursuit ses projets visant l'amélioration de son efficacité opérationnelle et le développement de ses activités.

Enfin, DARI COUSPATE prévoit d'améliorer sa productivité globale en poursuivant la modernisation de ses systèmes d'information et la poursuite des projets d'optimisation des équipements de production.

6. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, lors de sa réunion du 29 Mars 2023, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 compte tenu du manque de visibilité causé par les fortes perturbations des cours des intrants.

7. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

II. RAPPORT ESG

La stratégie de DARI COUSPATE en matière de responsabilité sociétale s'appuie sur trois principaux piliers :

1 - Pilier économique avec pour objectif de :

- Satisfaire les attentes des consommateurs : engagements pour des produits de qualité, sains, sans risques, à des tarifs compétitifs ;

2 - Pilier social avec pour objectif de :

- Promouvoir le capital humain : amélioration du bien-être, de la santé et la sécurité des personnes au travail ainsi que de favoriser le développement des compétences ;
- Soutenir des actions citoyennes et sociales : Accompagnement et soutiens aux associations culturelles et sportives ;

3 - Pilier environnemental avec pour objectif de :

- Réduire notre empreinte environnementale : investissements tournés vers des technologies moins énergivores, lancement de programmes d'économies d'énergie, gestion et valorisation des déchets de manière durable.

1) Pilier économique

Le client et le consommateur :

La satisfaction des clients et consommateurs est au cœur des préoccupations de DARI COUSPATE. Proposer des produits de haute qualité à la portée de tous les consommateurs figure parmi les enjeux importants pour l'entreprise.

Animé par une très haute exigence en qualité, DARI COUSPATE s'est organisée pour maîtriser sa production afin d'assurer une qualité optimale, constante et régulière à ses consommateurs.

Cette exigence passe par :

- la maîtrise des matières premières.
- la maîtrise du process de production.
- la maîtrise des contrôles des paramètres de

qualité et de sécurité alimentaire à différentes étapes de production.

Au cours de l'année 2022, sur la base de contrôles aléatoires par échantillonnage sur les produits et des analyses faites par les laboratoires extérieurs accrédités, il n'y a pas eu de rappel produit.

Cette surveillance des produits est effectuée par les équipes de qualité internes à nos sites de production

ainsi que par des laboratoires extérieurs accrédités en réalisant régulièrement des prélèvements et des analyses sur les matières premières et les produits finis.

Tout au long de l'exercice, des revues régulières du système qualité de DARI COUSPATE ont été menées par des organismes indépendants habilités délivrant des certifications (ISO 22000, HALAL, FDA...). Au cours de l'année 2022, toutes les certifications en cours ont été renouvelées avec un taux d'audits externes conformes de 100%.

2) Pilier Social

Le capital humain

DARI COUSPATE est une entreprise citoyenne et solidaire qui offre de nombreuses perspectives d'évolution dans une diversité de métiers et de domaines. Les collaborateurs évoluent dans un environnement marqué par des valeurs d'excellence, d'intégrité, de respect et de transparence.

En outre, l'entreprise veille particulièrement à la préservation de la santé et la sécurité de ses collaborateurs et s'assure régulièrement qu'ils évoluent dans des conditions de travail saines et sécurisées.

L'entreprise bénéficie d'un bon climat social, fruit d'un dialogue permanent et constructif.

Accidents du travail

Durant l'exercice 2022, la société a comptabilisé 7 Accidents du travail.

Formation

DARI COUSPATE propose à ses salariés un accompagnement constant en matière de formation professionnelle, de maintien et d'amélioration des compétences. Les besoins et souhaits en matière de formation sont abordés tous les ans par questionnaires aux managers en vue de l'élaboration du plan de formation.

Durant l'exercice écoulé les collaborateurs ont pu bénéficier de 7 formations principalement dans la qualité.

Emploi des mineurs

La société respecte également la législation en matière d'emploi des mineurs et n'emploie pas de mineurs.

Représentation des salariés

L'ensemble des salariés sont dûment représentés par des délégués que ces derniers élisent librement lors des élections des représentants du personnel.

Actions engagées pour prévenir la corruption

Les contrats de travail n'intègrent pas de clause spécifique relative à la corruption toutefois, l'ensemble des collaborateurs concernés, sont sensibilisés à la proscription de toutes pratiques de corruption quel qu'en soit la nature ou le montant.

Communauté Locale

La société est implantée à Salé et accomplit son rôle d'entreprise citoyenne en contribuant directement et indirectement au développement de la région en privilégiant les emplois et partenariats locaux.

En termes d'impact et de contribution dans l'environnement local, DARI COUSPATE apporte un soutien régulier et continu à différentes initiatives sociales visant à soulager et assister les personnes en difficulté aussi bien dans la région de Salé que sur le territoire national.

DARI COUSPATE apporte régulièrement sa contribution à des actions caritatives et solidaires, particulièrement dans le domaine social et éducatif. De manière plus générale, DARI COUSPATE soutient de nombreuses initiatives citoyennes portées par les acteurs de la société civile œuvrant au bien-être de la communauté.

DARI COUSPATE sponsorise aussi de nombreuses manifestations sportives et culturelles régionales et nationales afin d'aider à la promotion de ces deux composantes majeures dans notre pays.

3) Pilier environnemental

Utilisation des ressources

Soucieux de contribuer au développement durable, DARI COUSPATE s'inscrit dans une démarche visant le respect et la protection de l'environnement et des ressources naturelles en collaboration avec ses clients, ses fournisseurs, ses salariés et ses partenaires locaux.

A cette fin, des initiatives sont prises pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion des activités, à savoir :

- la sensibilisation de ses salariés par des actions de communication et de formation ;
- la maîtrise de ses rejets et une gestion optimisée de ses déchets visant à leur réduction et à leur valorisation ;
- la réduction de la consommation d'énergies et d'eau par tonne produite ;
- l'optimisation de ses consommations de matières premières et d'emballages ;
- la réalisation d'investissement visant l'efficacité énergétique et l'amélioration de la productivité de l'entreprise.

En 2022, nous sommes restés concentrés sur les questions de durabilité et avons établi un plan d'action détaillé pour réduire notre impact environnemental. Plusieurs mesures ont été prises sur les deux sites de Salé afin de réduire sa consommation énergétique et en ressources naturelles et limiter la production de déchets. Les investissements réalisés en 2022 s'inscrivent également dans cette dynamique et visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les investissements futurs s'inscrivent totalement dans cette démarche.

Par ailleurs, un projet d'installation des panneaux photovoltaïques est en cours chez DARI COUSPATE contribuant à la réduction de l'émission du CO₂ et à la réalisation des économies d'énergies non négligeables.

Annexe A : Comptes Sociaux De L'exercice 2022


BILAN (actif)

(modèle normal)

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMO.EN NON VALEURS (A)	1.558.442,24	1.038.961,49	519.480,75	831.169,19
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plus.exercic	1.558.442,24	1.038.961,49	519.480,75	831.169,19
. Primes de rembours.des obligations				
IMMO.INCORPORELLES (B)	699.442,94	348.648,03	350.794,91	420.739,20
. Immo.en recherche et dévelop.				
. Brevets,marques,droits et val.simil.	699.442,94	348.648,03	350.794,91	420.739,20
. Fonds commercial				
. Autres immo.incorporelles				
IMMO.CORPORELLES (C)	248.098.465,97	135.242.827,98	112.855.637,99	82.801.002,62
. Terrains	29.339.712,60		29.339.712,60	29.339.712,60
. Constructions	21.977.424,32	16.724.058,44	5.253.365,88	6.215.636,75
. Instal.tech.,matériel et outillages	126.497.059,44	113.819.752,11	12.677.307,33	12.911.670,45
. Matériel de transport	1.111.833,06	1.110.008,91	1.824,15	10.569,25
. Mobilier,mat.bureau et aménag.	4.322.778,89	3.589.008,52	733.770,37	948.193,89
. Autres immo.corporelles				
. Immo.corporelles en cours	64.849.657,66		64.849.657,66	33.375.219,68
IMMO.FINANCIERS (D)	65.001.693,82		65.001.693,82	334.768,58
. Prêts immobilisés				
. Autres créances financières	59.457.883,82		59.457.883,82	334.768,58
. Titres de participation	5.543.810,00		5.543.810,00	
. Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONV.-ACTIF (E)				
. Diminution créances immobilisées				
. Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	315.358.044,97	136.630.437,50	178.727.607,47	84.387.679,59
STOCKS (F)	59.520.225,60	3.078.904,23	56.441.321,37	20.106.490,46
. Marchandises	20.153.641,00		20.153.641,00	3.856.492,21
. Matières et fournit.consommables	16.182.509,56	1.768.910,16	14.413.599,40	9.735.463,64
. Produits en cours				
. Produits intermé.d. et prod.résiduels				
. Produits finis	23.184.075,04	1.309.994,07	21.874.080,97	6.514.534,61
CREANCES (G)	207.335.276,40	24.838.634,04	182.496.642,36	116.088.881,67
. Fournis.débit.,avances et acomptes	-		-	120.587,90
. Clients et comptes rattachés	170.739.732,81	24.838.634,04	145.901.098,77	95.897.471,11
. Personnel	93.978,00		93.978,00	105.387,78
. Etat	33.876.479,12		33.876.479,12	17.675.738,69
. Comptes d'associés	-		-	-
. Autres débiteurs	10.000,00		10.000,00	-
. Comptes de régularisation-actif	2.615.086,47		2.615.086,47	2.289.696,19
TITRES ET VAL .DE PLACEM. (H)	171.441.895,66		171.441.895,66	345.017.250,02
ECARTS DE CONV.-ACTIF (I) (éléments circulants)	1.566.890,41		1.566.890,41	-
TOTAL II (F+G+H+I)	439.864.288,07	27.917.538,27	411.946.749,80	481.212.622,15
TRESORERIE - ACTIF	25.996.651,88		25.996.651,88	20.022.757,45
. Chèques et valeurs à encaisser	167.838,49		167.838,49	167.837,60
. Banques,T.G. ET C.C.P.	24.030.754,81		24.030.754,81	18.981.276,43
. Caisses, Régies d'avances et accredit.	1.798.058,58		1.798.058,58	873.643,42
TOTAL III	25.996.651,88		25.996.651,88	20.022.757,45
TOTAL GENERAL I+II+III	781.218.984,92	164.547.975,77	616.671.009,15	585.623.059,19

BILAN (passif)
(modèle normal)

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
. Capital social ou personnel (1)	29.837.500,00	29.837.500,00
. - Actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	29.837.500,00	29.837.500,00
Dont versé	29.837.500,00	
. Prime d'émission, de fusion et d'apport	21.520.000,00	21.520.000,00
. Ecarts de réévaluation		
. Réserve légale	2.983.750,00	2.983.750,00
. Autres réserves		
. Report à nouveau (2)	263.997.436,67	250.273.341,46
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
. Résultat net de l'exercice (2)	19.875.027,13	42.069.720,21
Total des capitaux propres (A)	338.213.713,80	346.684.311,67
<u>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</u> (B)	7.008.000,00	-
. Subventions d'investissement	7.008.000,00	-
. Provisions réglementées		
<u>DETTES DE FINANCEMENT</u> (C)		
. Emprunts obligatoires		
. Autres dettes de financement		
<u>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</u> (D)	41.832.580,00	39.485.699,00
. Provisions pour risques	8.892.580,00	7.845.699,00
. Provisions pour charges	32.940.000,00	31.640.000,00
<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</u> (E)		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	387.054.293,80	386.170.010,67
<u>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</u> (F)	182.995.113,06	147.084.176,43
. Fournisseurs et comptes rattachés	174.136.912,14	144.363.885,40
. Clients créditeurs, avances et acomptes	-	-
. Personnel	4.730.466,48	1.167.530,20
. Organismes sociaux	1.549.099,69	1.200.357,99
. Etat	2.425.054,12	199.772,21
. Comptes d'associés	153.580,63	152.630,63
. Autres créanciers	-	-
. Comptes de régularisation - passif	-	-
<u>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u> (G)	45.277.864,79	51.587.716,82
<u>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants)</u> (H)	1.343.737,50	781.155,27
TOTAL II (F+G+H)	229.616.715,35	199.453.048,52
<u>TRESORERIE - PASSIF</u>		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques de régularisation	-	-
TOTAL III	-	-
TOTAL GENERAL I+II+III	616.671.009,15	585.623.059,19

(1) Capital personnel débiteur.

(2) Bénéficiaire(+), déficitaire(-)


COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX L'EXERCICE 31/12/2022	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 31/12/2021
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION	822.575.714,46		822.575.714,46	739.372.383,16
. Ventes de marchandises (en l'état)	45.771.692,75		45.771.692,75	9.012.879,13
. Ventes biens et serv.produit C.A.	735.745.402,12		735.745.402,12	689.049.613,83
Chiffre d'affaires	781.517.094,87		781.517.094,87	698.062.492,96
. Variation stocks de produits (+/-) (1)	15.170.201,21		15.170.201,21	- 1.332.710,06
. Immo.pd.par l'ent.pour elle-même				
. Subventions d'exploitation	-		-	4.900.000,00
. Autres produits d'exploitation				
. Reprises d'exploit.;transf.charges	25.888.418,38		25.888.418,38	37.742.600,26
TOTAL I	822.575.714,46		822.575.714,46	739.372.383,16
II CHARGES D'EXPLOITATION	810.137.451,70	386.890,57	810.524.342,27	672.115.869,72
. Charges revendus (2) marchandises	45.201.839,00	-	45.201.839,00	6.076.725,48
. Achats consom. (2) mat. Et fourm.	612.539.657,79	-	612.539.657,79	465.205.547,23
. Autres charges externes	100.942.932,86	386.890,57	101.329.823,43	97.672.011,93
. Impôts et taxes	1.204.822,48	-	1.204.822,48	973.740,38
. Charges de personnel	30.229.327,14	-	30.229.327,14	34.282.503,88
. Autres charges d'exploitation	502.684,71	-	502.684,71	2.293.952,03
. Dotations d'exploitation	19.516.187,72		19.516.187,72	65.611.388,79
TOTAL II	810.137.451,70	386.890,57	810.524.342,27	672.115.869,72
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12.438.262,76	- 386.890,57	12.051.372,19	67.256.513,44
IV PRODUITS FINANCIERS	22.289.298,31		22.289.298,31	2.670.113,44
. Prod.titres de part.et titres immo.	690.458,59		690.458,59	
. Gains de change	3.911.507,89		3.911.507,89	1.919.491,62
. Intérêts et autres prod.financiers	17.687.331,83		17.687.331,83	489.986,73
. Reprises financ.;transf.charges	-		-	260.635,09
TOTAL IV	22.289.298,31		22.289.298,31	2.670.113,44
V CHARGES FINANCIERES	3.405.622,68		3.405.622,68	1.066.294,12
. Charges d'intérêts	-		-	
. Pertes de change	1.838.732,27		1.838.732,27	1.024.524,30
. Autres charges financières	-		-	41.769,82
. Dotations financières	1.566.890,41		1.566.890,41	-
TOTAL V	3.405.622,68		3.405.622,68	1.066.294,12
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	18.883.675,63	-	18.883.675,63	1.603.819,32
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	31.321.938,39	- 386.890,57	30.935.047,82	68.860.332,76

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial : augmentation(+)/diminution(-).

(2) Achats revendus ou consommés : achats-variations de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)

(modèle normal)

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX L'EXERCICE 31/12/2022	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 31/12/2021
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII	RESULTAT COURANT (reports)	31.321.938,39	- 386.890,57	30.935.047,82	68.860.332,76
VIII	PRODUITS NON COURANTS	1.976.991,79	-	1.976.991,79	26.132.020,92
	. Produits de cessions d'immo.	126.000,00		126.000,00	25.263.811,15
	. Subventions d'équilibre				
	. Reprise sur subventions d'invest.	1.752.000,00		1.752.000,00	-
	. Autres produits non courants	98.991,79	-	98.991,79	868.209,77
	. Reprise non cour.;transf.charges	-	-	-	-
	TOTAL VIII	1.976.991,79	-	1.976.991,79	26.132.020,92
IX	CHARGES NON COURANTES	4.698.367,00		5.704.307,48	29.505.315,47
	. Val.nettes d'amort.immo.cédées	-		-	25.003.811,15
	. Subventions accordées	-			
	. Autres charges non courantes	4.698.367,00	1.005.940,48	5.704.307,48	4.501.504,32
	. Dotations non courantes amort.et prov.				
	TOTAL IX	4.698.367,00	1.005.940,48	5.704.307,48	29.505.315,47
X	RESULT.NON COURANT (VIII-IX)	- 2.721.375,21	- 1.005.940,48	- 3.727.315,69	- 3.373.294,55
XI	RESULT.AVANT IMPOTS (VII+X)	28.600.563,18	- 1.392.831,05	27.207.732,13	65.487.038,21
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	7.332.705,00	-	7.332.705,00	23.417.318,00
XIII	RESULTAT NET (XI-XII)	21.267.858,18	- 1.392.831,05	19.875.027,13	42.069.720,21

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	846.842.004,56	-	846.842.004,56	768.174.517,52
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	825.574.146,38	1.392.831,05	826.966.977,43	726.104.797,31
XVI	RESULTAT NET (XIV-XV)	21.267.858,18	- 1.392.831,05	19.875.027,13	42.069.720,21

ETAT DES SOLDES DES GESTIONS (E.S.G.)

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)				
			EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
	1	Ventes de marchandises	45.771.692,75	9.012.879,13
	2	- Achats revendus de marchandises	45.201.839,00	6.076.725,48
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	569.853,75	2.936.153,65
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE: (3+4+5)	750.915.603,33	687.716.903,77
	3	• Ventes de biens et services produits	735.745.402,12	689.049.613,83
	4	• Variation des stocks de produits	15.170.201,21	- 1.332.710,06
	5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	713.869.481,22	562.877.559,16
	6	• Achats consommés matières et fournitures	612.539.657,79	465.205.547,23
	7	• Autres charges externes	101.329.823,43	97.672.011,93
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	37.615.975,86	127.775.498,26
V	8 +	Subventions d'exploitation	-	4.900.000,00
	9 -	Impôts et taxes	1.204.822,48	973.740,38
	10 -	Charges de personnel	30.229.327,14	34.282.503,88
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	6.181.826,24	97.419.254,00
	=	OU INSUFFICANCE BRUT D'EXPLOITATION (IBE)		
	11 +	Autres produits d'exploitation		
	12 -	Autres charges d'exploitation	502.684,71	2.293.952,03
	13 +	Reprises d'exploitation.; transferts de charges	25.888.418,38	37.742.600,26
	14 -	Dotations d'exploitation	19.516.187,72	65.611.388,79
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	12.051.372,19	67.256.513,44
VII	+/-	RESULTAT FINANCIERS	18.883.675,63	1.603.819,32
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	30.935.047,82	68.860.332,76
IX	+/-	RESULTAT NON COURANT	- 3.727.315,69	- 3.373.294,55
	15	Impôts sur les résultats	7.332.705,00	23.417.318,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19.875.027,13	42.069.720,21

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1	Resultat net de l'exercice :		
		• Benefice +	19.875.027,13	42.069.720,21
		• Perte -		
	2 +	Dotations d'exploitation	7.835.784,59	25.195.892,96
	3 +	Dotations financieres		
	4 +	Dotations non courantes		
	5 -	Reprises d'exploitation	1.435.119,00	2.706.900,00
	6 -	Reprises financières		
	7 -	Reprises non courants		
	8 -	Produits des cessions d'immobilisations	126.000,00	25.263.811,15
	9 +	Valeurs nettes d'amortissements immobilisations cédées	-	25.003.811,15
		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	26.149.692,72	64.298.713,17
	10 +	Distribution des bénéfices	28.345.625,00	35.805.000,00
		AUTOFINANCEMENT (A.F.)	- 2.195.932,28	28.493.713,17

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

	MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation a-b	
				Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent	387.054.293,80	386.170.010,67	-	884.283,13
2	Moins actif immobilisé	178.727.607,47	84.387.679,59	94.339.927,88	-
3	Fonds de roulement fonctionnel 1-2 (A)	208.326.686,33	301.782.331,08	93.455.644,75	-
4	Actif circulant	411.946.749,80	481.212.622,15	-	69.265.872,35
5	Moins passif circulant	229.616.715,35	199.453.048,52	-	30.163.666,83
6	Besoin de financement global 4-5 (B)	182.330.034,45	281.759.573,63	-	99.429.539,18
7	Tresorerie nette (actif-passif) = A-B	25.996.651,88	20.022.757,45	5.973.894,43	-

II EMPLOIS ET RESSOURCES

MASSES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I Ressources stables de l'exercice (flux)				
Autofinancement (A)	-	2.195.932,28		28.493.713,17
* capacités d'autofinancement		26.149.692,72		64.298.713,17
* distribution de bénéfices		28.345.625,00		35.805.000,00
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		126.000,00		25.940.579,88
* cession d'immobilisations incorporelles		-		-
* cession d'immobilisations corporelles		126.000,00		25.940.579,88
* cession d'immobilisations financières		-		-
* diminution des créances immobilisés		-		-
Augmentation capitaux propres assimilés (C)		7.008.000,00		-
* augmentations de capital, apports		-		-
* subventions d'investissement		7.008.000,00		-
Augmentation des dettes de financement (D)	-	-	-	-
TOTAL I Ressources stables (A+B+C+D)		4.938.067,72		54.434.293,05

II Emplois stables de l'exercice (flux)				
* Acquisition et augmentation d'immobilisation (E)	98.393.712,47		59.250.508,39	
* acquisition d'immobilisation incorporelles	-		-	
* acquisition d'immobilisation corporelles	33.726.787,23		59.250.508,39	
* acquisition d'immobilisation financières	64.666.925,24		-	-
* augmentation des créances immobilisés	-		-	
* remboursement des capitaux propres (F)				
* remboursement des dettes de financement (G)				
* emplois en non valeurs (H)				

TOTAL II + Emplois stables (E+F+G+H)	98.393.712,47	-	59.250.508,39	-
---	----------------------	---	----------------------	---

III Variation besoin de financement global (B.F.G)	-	99.429.539,18	16.587.589,26	-
IV Variation de la trésorerie	5.973.894,43	-	-	21.403.804,60
TOTAL GENERAL	104.367.606,90	104.367.606,90	75.838.097,65	75.838.097,65


TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Nature	MONTANT BRUT DEBUT EXER	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERC.
		Acquis.	Prod.	Virem.	Cession	Retrait	Virem.	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	1.558.442,24	-	-	-	-	-	-	1.558.442,24
• Frais préliminaires	-							-
• Charges à répartir sur plusieurs exer	1.558.442,24							1.558.442,24
• Primes de remboursement obligation	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699.442,94	-	-	-	-	-	-	699.442,94
• Immobilisations en recherche et développement	-							-
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	699.442,94							699.442,94
• Fonds Commercial	-							-
• Autres immobilisations incorporelles	-							-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	214.562.082,01	33.726.787,23	-	-	190.403,27	-	-	248.098.465,97
• Terrains	29.339.712,60							29.339.712,60
• Constructions	21.977.424,32							21.977.424,32
• Installations techniques, matériel et ou	124.355.238,09	2.141.821,35						126.497.059,44
• Matériel de transport	1.288.569,95	13.666,38			190.403,27			1.111.833,06
• Mobilier, matériel bureau et aménage	4.225.917,37	96.861,52						4.322.778,89
• Autres immobilisations corporelles	-							-
• Immobilisations corporelles en cours	33.375.219,68	31.474.437,98						64.849.657,66
	216.819.967,19	33.726.787,23	-	-	190.403,27	-	-	250.356.351,15

Etat Des Dégagements

Indication des Dégagements	Justifications des Dégagements	Influence des Dégagements sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dégagements aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II- Dégagements aux méthodes d'évaluation		NEANT
III- Dégagements aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition globale 4	Valeur comptable net 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DARI FOODS INTERNATIONAL	Agro-Alimentaire	5.543.810,00	100%	5.543.810,00					
Total		5.543.810,00		5.543.810,00					

Etat des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		NEANT
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RECLES DE PRESENTATION		NEANT

Tableau des provisions

Exercice du : 01/01/2022 au : 31/12/2022

NATURE	Montant debut Exercice	Dotations			REPRISES			Montant fin Exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non Courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	39.485.699,00	3.782.000,00			1.435.119,00			41.832.580,00
SOUS TOTAL (A)	39.485.699,00	3.782.000,00			1.435.119,00			41.832.580,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	32.813.692,08	8.751.970,57	0,00		13.648.124,38			27.917.538,27
5. Autres Provisions pour risques et charges	51.587.716,82	2.928.432,56	1.566.890,41		10.805.175,00	0,00		45.277.864,79
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	84.401.408,90	11.680.403,13	1.566.890,41		24.453.299,38	0,00		73.195.403,06
TOTAL (A+B)	123.887.107,90	15.462.403,13	1.566.890,41		25.888.418,38	0,00		115.027.983,06



Tableau des Créances

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	59.457.883,82	59.457.883,82						
- Prêts immobilisés	-							
- Autres créances financières	59.457.883,82	59.457.883,82						
De l'actif circulant	207.335.276,40		181.125.641,91	26.209.634,49	54.400.526,59	33.876.479,12		
- Fournisseurs déb. avances et acomptes	-		-					
- Clients et comptes rattachés	170.739.732,81		144.530.098,32	26.209.634,49	54.400.526,59			
- Personnel	93.978,00		93.978,00					
- Etat	33.876.479,12		33.876.479,12			33.876.479,12		
- Comptes d'associés	-		-					
- Autres débiteurs	10.000,00		10.000,00					
- Compte de régularisation actif	2.615.086,47		2.615.086,47					
T O T A U X	266.793.160,22	59.457.883,82	181.125.641,91	26.209.634,49	54.400.526,59	33.876.479,12		

Tableau des Dettes

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT 14								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT 44	182.995.113,06		182.995.113,06		204.557,80	3.974.153,81		20.676.309,50
- Fournisseurs et comptes rattachés	174.136.912,14		174.136.912,14		204.557,80			20.676.309,50
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	4.730.466,48		4.730.466,48					
- Organismes sociaux	1.549.099,69		1.549.099,69			1.549.099,69		
- Etat	2.425.054,12		2.425.054,12			2.425.054,12		
- Comptes d'associés	153.580,63		153.580,63					
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation - Passif								
T O T A U X	182.995.113,06		182.995.113,06		204.557,80	3.974.153,81		20.676.309,50

Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sureté donnée	-				
Sureté reçue	-				

Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

caution fournisseur	420.000,00	420.000,00
TOTAL	420.000,00	420.000,00

Engagement reçu

	-	-
TOTAL	-	-

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

I- ACTIF IMMOBILISÉ

A- ÉVALUATION À L'ENTRÉE

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- CRÉATION DES VALEURS

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles

fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- ÉVALUATION À L'ENTRÉE

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode de la première entrée, premier sorti (FIFO).

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- CRÉATION DES VALEURS

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrits à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexe B : Rapport de Gestion du Conseil d'Administration.

DARI COUSPATE

Société Anonyme « S.A » à Conseil d'Administration Au capital de 29.837.500 Dirhams
divisé en 298.375 actions de 100 Dirhams chacune

==--==--==--==

Siège social : Quartier Industriel Ezzahra - Salé -

==--==--==

ICE n°001558240 0000 09 – IF n°3355366 - RC n°3273

==--==--==--==

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

1- Présentation des comptes sociaux et évolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 :

Le bilan et le compte de produits et charges en annexe de ce document, ont été présentés selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et des méthodes d'évaluation sont identiques à celles adoptées durant les exercices précédents, aucune modification n'a été faite.

a- Contexte

L'année 2022 a été marquée par la persistance d'un contexte inflationniste et d'un niveau très élevé des prix des matières premières (semoule de blé dur) et celui des autres intrants (emballages, combustibles, coûts logistiques...), ce qui a conduit à un ralentissement significatif de la demande des marchés et une baisse des niveaux de consommation.

Compte tenu des conditions de marché et du pouvoir d'achat, ces hausses subies n'ont été répercutées que partiellement sur les prix de vente des produits finis de la société.

Malgré ce contexte défavorable, DARI COUSPATE a renforcé ses efforts pour limiter l'impact de ces perturbations conjoncturelles sur son activité.

Au cours du 3ème trimestre 2022, DARI COUSPATE a créé en Belgique sa première filiale DARI FOODS INTERNATIONAL. Celle-ci a acquis en Belgique une usine de production de couscous en Belgique donnant une nouvelle impulsion à sa stratégie de développement à l'international. Les démarches ont été entreprises pour l'obtention des autorisations d'exploitation nécessaires au démarrage de cette unité prévu au 1er semestre 2023.

Les comptes de l'exercice 2022 n'ont pas été consolidés du fait que cette filiale unique n'a pas démarré son activité.

b- Réalisations

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 781.517.094,87 Dhs soit une augmentation d'environ 12% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2021.

Le résultat avant impôt s'est établi de 27.207.732,13 Dhs contre 65.487.038,21 Dhs en 2021. Après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 7.332.705,00 Dhs, le bénéfice net ressort à 19.875.027,13 Dhs, soit une baisse de 53%. Cette variation s'explique essentiellement par la flambée des coûts des matières premières (semoule de blé dur et d'orge), de l'énergie, des emballages et des coûts logistiques qui n'ont été répercutés que partiellement sur les prix de vente de produits finis.

c-Ressources humaines

Au 31 décembre 2022, les effectifs permanents de DARI COUSPATE s'établissent à 168 collaborateurs, pour effectif de 175 collaborateurs en 2021.

2- Affectation de résultat :

Le conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, lors de sa réunion du 29 Mars 2023, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3- Perspectives d'avenir :

Les perspectives pour 2023 demeurent mitigées en raison de l'évolution de la conjoncture économique nationale et internationale et en raison des incertitudes liées à la forte volatilité des matières premières et d'autres intrants (Fuel, emballages...).

En s'appuyant sur ses fondamentaux solides, le management de DARI COUSPATE reste mobilisé pour limiter l'impact défavorable lié à cette conjoncture exceptionnelle sur son activité et poursuit ses projets visant l'amélioration de son efficacité opérationnelle et le développement de ses activités.

Jetons de présence :

Le conseil d'administration a décidé de proposer d'allouer aux membres du Conseil d'administration des jetons de présence, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Fait à Salé, le 04 Avril 2023
Pour le Conseil d'Administration
Le Président : M. Mohammed KHALIL

Annexe C : Rapport Général des commissaires aux comptes



BERRADA & ASSOCIES SARL
22, Avenue de Fès, R'mel
Salé

SOFIGEX SARL
Avenue Allal Ben Ahmed Gueliz
Marrakech

Mesdames, Messieurs
les actionnaires de la Société
DARI COUSPATE SA
Quartier Ezzahra, Oulja
Salé

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société " DARI COUSPATE SA ", comprenant le bilan, le compte de produits et de charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 338.213.713,80 MAD dont un bénéfice net de 19.875.027,13 MAD et un total d'Actif et de Passif de 616.671.009,15 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société " DARI COUSPATE SA " au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section " Responsabilités de l'auditeur " du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

- Au cours de l'année 2022, la société a créé sa première filiale en Belgique « Dari Foods International (DFI) » Société à responsabilité limitée, société de droit belge sise en Belgique. Les comptes de l'exercice 2022 de la société DARI COUSPATE SA n'ont pas fait l'objet de consolidation car cette filiale unique n'a pas encore démarré son activité, elle pourrait le faire vers la fin de l'année 2023 ou le début de l'année 2024. La non consolidation des comptes n'a pas un impact significatif sur les comptes présentés au 31 décembre 2022.
- Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi et sommes assurés notamment qu'il n'y a pas de changement de méthodes d'évaluations ou de présentations par rapport à l'exercice précédant et qu'il n'y a pas d'irrégularités.

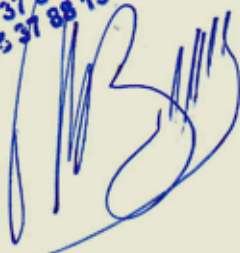
Fait à Salé, le 28 Avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BERRADA et ASSOCIES SARL
Le Gérant : M. Mohammed BERRADA

SOFIGEX SARL
Le Gérant : M. Abdelali BERRADA

BERRADA & ASSOCIES Sarl
22, Avenue de Fès - Salé
Tél: 05 37 84 40 89 /
Fax: 05 37 88 15 88



SOFIGEX s.a.r.l.
d'Expertise Comptable
56, Rue Aloul Ben Ahmed - Marrakech
Tél: 044 44 70 82 - Fax: 044 44 71 77

Annexe D

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

**BERRADA & ASSOCIES SARL**22, Avenue de Fès, R'mel
Salé**SOFIGEX SARL**Avenue Allal Ben Ahmed Gueliz
MarrakechMessieurs les actionnaires de la
Société DARI COUSPATE SA
Quartier Ezzahra, Oulja
Salé***RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES***
Exercice du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par les lois n°20-05, n°78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022

La société « DARI COUSPATE SA » a créé en 2022 une filiale en Belgique « Dari Foods International (DFI) » Société à responsabilité limitée, au capital de 500.000 Euros appartenant à 100% à la société « DARI COUSPATE SA » et lui a fait une avance en compte courant d'associé d'un montant de 5.500.000 (Cinq Million Cinq Cent Mille) Euros pour l'acquisition d'une unité de production en Belgique. Cette avance a fait l'objet d'une convention réglementée en date du 25 juillet 2022

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 le contrat du bail de l'usine sise à Salé, Z.I Oulja établi dans des conditions normales entre d'une part, la Société "DARI COUSPATE" SA en tant que locataire et dont Monsieur Mohammed KHALIL est Administrateur et d'autre part, Monsieur Mohammed KHALIL en sa qualité de propriétaire dudit local. Le montant du loyer a été augmenté à compter du premier avril 2021, il est désormais de 1.200.000 (Un Million Deux Cents Mille) dirhams par année.

2.2 le contrat d'assistance et de conseil moyennant rémunération entre:

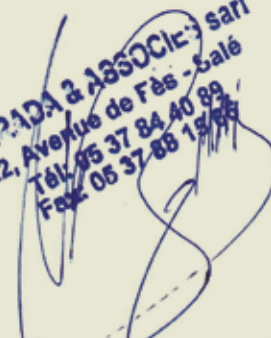
- la société "DARI COUSPATE" SA dont Monsieur Mohammed KHALIL est administrateur ;
- Et la SARL « M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT » SARL A ASSOCIE UNIQUE dont Monsieur Khalil Mohammed est gérant. La société « M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT » SARL A ASSOCIE UNIQUE à travers son gérant Mr KHALIL Mohammed apporte à la direction générale de la société « DARI COUSPATE » SA une assistance permanente dans tous les domaines pour la gestion générale de l'entreprise et participe activement au développement des activités commerciales et à la stratégie de développement de la société « DARI COUSPATE SA ». Monsieur Mohammed KHALIL gérant du « M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT » SARL A ASSOCIE UNIQUE », fondateur et ex-directeur général de la société « DARI COUSPATE SA » est présent de façon permanente dans les bureaux de la société, il ne perçoit pas de salaire de la part de DARI COUSPATE SA. Ce contrat est effectif et est conclu dans des conditions normales.

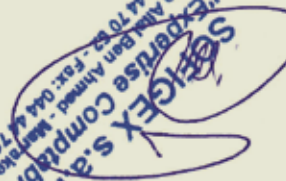
Fait à Salé, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

BERRADA & ASSOCIES Sarl
Le Gérant : M. Mohammed BERRADA

SOFIGEX Sarl
Le Gérant : M. Abdelali BERRADA


BERRADA & ASSOCIES sarl
22, Avenue de Fès - Salé
Tél: 05 37 84 40 89
Fax: 05 37 88 15 66


SOFIGEX s.a.r.l
d'expertise comptable
59, Rue Al-Hassan Ahmed - Meknes
Tél: 044 471 11 77
Fax: 044 471 11 77

ANNEXE E

Tableau des états versés

Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	BERRADA et ASSOCIES SARL										SOFIGEX SARL									
	Montant / année					Pourcentage / année					Montant / année					Pourcentage / année				
	2022	2021	2020	2019	2018	2022	2021	2020	2019	2018	2022	2021	2020	2019	2018	2022	2021	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	100%	100%	100%	100%	100%	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	100%	100%	100%	100%	100%
Emetteur Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emetteur Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	100%	100%	100%	100%	100%	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	100%	100%	100%	100%	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	107 184,00	100%	100%	100%	100%	100%	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	100%	100%	100%	100%	100%

Annexe F

liste des communiqués

2022

Annexe F : Liste des communiqués de presse 2022

28/02/2022 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 4ème Trimestre 2021

31/03/2022 DARI COUSPATE : Communication Financière – Résultats annuel 2021

27/05/2022 DARI COUSPATE : Avis de convocation : Assemblée générale ordinaire annuelle.

27/05/2022 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 1er Trimestre 2022

07/07/2022 DARI COUSPATE : Communiqué Post Assemblée Ordinaire

31/08/2022 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 2ème Trimestre 2022

30/09/2022 DARI COUSPATE : Communication Financière – Indicateurs d'activité semestriels 2022

30/11/2022 DARI COUSPATE : Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2022

